

APPEL À PROJETS 2024

COOPÉRATION INTERNATIONALE



PROPOSÉE PAR :
LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

À DESTINATION DES :
Associations, Collectivités et EPCI
infra-girondins.

MARS 2024



POURQUOI ?

Soutenir, favoriser, appuyer et accompagner les projets des acteurs Girondins qui œuvrent à l'international dans le cadre des compétences fondamentales du Département et concourent au développement économique, social et culturel des territoires partenaires.

- **Associations** loi 1901 à but non lucratif et justifiant d'au moins deux ans d'existence;
- **Collectivités et EPCI** infra-girondins.

POUR QUI ?



QUEL(S) PROJET(S) ?

- Projet à but non lucratif qui répond à des besoins locaux repérés et identifiés;
- Encourage la solidarité, la participation citoyenne et les échanges entre les sociétés civiles étrangères et celles du Département de la Gironde;
- S'adresse à un public ou à des bénéficiaires bien définis.

Procédure et liste des pièces à fournir au lien suivant : [Europe et International | Gironde.FR](#)

Candidature à envoyer avant le 31 mars 2024.



COMMENT ?